



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

**Le mardi 12 mai 1998 — N° 177**

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jean-Pierre Charbonneau**

---

**QUÉBEC**

**12 mai 1998**

---

**12 mai 1998**

---

**Le mardi 12 mai 1998**

**N° 177**

La séance est ouverte à 14 h 03.

Moment de recueillement

M. Daniel Johnson informe l'Assemblée de sa démission comme député de la circonscription électorale de Vaudreuil et comme chef de l'opposition officielle.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 188 du Règlement, M. Chagnon (Westmount—Saint-Louis) propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée nationale du Québec rende hommage à monsieur Daniel Johnson pour sa contribution remarquable au développement du Québec tant comme député de Vaudreuil au cours des 17 dernières années que comme ministre de l'Industrie et du Commerce, président du Conseil du trésor, premier ministre et finalement chef de l'opposition officielle.

Après débat, la motion est adoptée.

## **AFFAIRES COURANTES**

### **Présentation de projets de loi**

M. Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que l'Assemblée soit saisie des projets de loi suivants :

n° 438 Loi sur Héma-Québec et sur le Comité d'hémovigilance.

La motion est adoptée.

n° 439 Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec.

**12 mai 1998**

---

La motion est adoptée.

M. Brassard, ministre des Transports, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 429 Loi modifiant la Loi sur l'assurance automobile.

La motion est adoptée.

---

M. Ménard, ministre responsable de l'application des Lois professionnelles, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 433 Loi modifiant le Code des professions concernant le titre de psychothérapeute.

La motion est adoptée.

---

M. Trudel, ministre des Affaires municipales, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 427 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les organismes municipaux.

La motion est adoptée.

---

M. Jolivet, leader du gouvernement, au nom du ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 431 Loi sur Investissement-Québec et sur Garantie-Québec.

La motion est adoptée.

---

**12 mai 1998**

---

M. Jolivet, leader du gouvernement et ministre délégué à la Réforme électorale et parlementaire, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 428 Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale.

La motion est adoptée.

---

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 268 Loi concernant le Pavillon du Parc Inc.— Le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée et peut être adopté avant le 23 juin 1998.

(Dépôt n° 1604-980512)

M. Middlemiss (Pontiac) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 268, Loi concernant le Pavillon du Parc Inc.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 268 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission des affaires sociales et le ministre de la Santé et des Services sociaux sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

---

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 272 Loi concernant la Municipalité de Saint-Jean-des-Piles. — Le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée et peut être adopté avant le 23 juin 1998.

(Dépôt n° 1605-980512)

M. Beaumier (Champlain) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 272, Loi concernant la Municipalité de Saint-Jean-des-Piles.

La motion est adoptée.

**12 mai 1998**

---

Sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 272 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. le Président dépose les rapports des commissions permanentes qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 1998-1999 :

- Le rapport de la Commission des institutions;  
(Dépôt n° 1606-980512)
- Le rapport de la Commission des finances publiques;  
(Dépôt n° 1607-980512)
- Le rapport de la Commission des affaires sociales;  
(Dépôt n° 1608-980512)
- Le rapport de la Commission de l'économie et du travail;  
(Dépôt n° 1609-980512)
- Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation;  
(Dépôt n° 1610-980512)
- Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire;  
(Dépôt n° 1611-980512)
- Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement;  
(Dépôt n° 1612-980512)
- Le rapport de la Commission de l'éducation;  
(Dépôt n° 1613-980512)
- Le rapport de la Commission de la culture.  
(Dépôt n° 1614-980512)

**12 mai 1998**

---

**Dépôt de pétitions**

M. Laprise (Roberval) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 601 citoyens et citoyennes du comté de Chicoutimi, concernant la Société d'habitation du Québec et la protection des HLM.

(Dépôt n° 1615-980512)

---

M. Saint-André (L'Assomption) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 29 442 étudiants et étudiantes du Québec, concernant la commandite d'événements sportifs et culturels associés à la prévention du tabagisme.

(Dépôt n° 1616-980512)

**Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. le Président donne les avis suivants :

- la Commission des affaires sociales se réunira afin d'entendre la Régie des rentes du Québec dans le cadre de l'examen de ses orientations, de ses activités et de sa gestion et d'étudier la réglementation découlant de la *Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec* et la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite afin de favoriser la retraite progressive et la retraite anticipée*;
  - la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de déterminer ses conclusions et ses recommandations à la suite de l'audition de sous-ministres et de dirigeants d'organismes publics.
-

**12 mai 1998**

---

**AFFAIRES DU JOUR**

À 16 h 45, sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 13 mai 1998, à 10 heures.

*Le Président*

**JEAN-PIERRE CHARBONNEAU**